



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 23 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme de travail sur la concertation liée à la mise en place du système universel de retraites

Comme il s'y était engagé lors de la réunion multilatérale avec les partenaires sociaux du 19 décembre, le Premier ministre propose aux organisations syndicales et patronales un programme de travail permettant d'avancer très rapidement sur les chantiers ouverts lors de cette réunion.

Dans ce but, Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, Agnès Buzyn Ministre des Solidarités et de la Santé, Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, chargé des retraites et Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, recevront le 7 janvier les partenaires sociaux pour lancer les travaux relatifs à la pénibilité et à la gestion des fins de carrière autour notamment de quatre objectifs :

- Partager les impacts sur l'évolution des seuils relatifs à la pénibilité,
- Renforcer les actions en matière de prévention de la pénibilité,
- Construire des dispositifs de reconversion pour les salariés exposés longtemps à la pénibilité,
- Construire une stratégie globale pour le maintien dans l'emploi des seniors.

Olivier Dussopt recevra la même semaine les organisations syndicales de la fonction publique pour lancer les discussions sur la retraite progressive et ses conditions de déploiement dans la fonction publique ainsi que celles relatives à la pénibilité.

Agnès Buzyn proposera le 13 janvier aux organisations syndicales de la fonction publique hospitalière de lancer le chantier de l'aménagement des fins de carrière à l'hôpital.

Concernant l'évolution du minimum de pension et des transitions, Laurent Pietraszewski recevra, lors de réunions bilatérales, les organisations syndicales et patronales entre le 7 et le 17 janvier.

S'agissant de l'équilibre financier de notre système de retraite, le Premier ministre proposera aux partenaires sociaux une méthode de travail la semaine du 6 janvier après les consultations qu'il poursuivra d'ici là.

Pour ce qui concerne l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, recevra à nouveau les organisations syndicales la semaine du 13 janvier pour leur présenter la méthode et le calendrier de négociations pour les 6 mois à venir. L'objectif est de parvenir en juin 2020, dans le cadre d'une approche globale du métier de professeur, à un protocole d'accord sur des scénarios de revalorisation permettant de garantir aux enseignants un même niveau de retraite que pour des corps équivalents de la fonction publique. Ces discussions permettront de préparer l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle.

Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, poursuivra du 6 au 17 janvier les entretiens bilatéraux engagés avec les organisations syndicales autour de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Une réunion multilatérale spécifique aura lieu le 24 janvier, afin de faire un point d'avancement sur le chantier relatif à l'attractivité des carrières des chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens.

L'ensemble des ministres poursuivront par ailleurs les concertations avec les représentants des professions et secteurs d'activité concernés par la mise en place du système universel.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr